

CERTIFICAT RELATIF À LA CAPTURE DE CHATS ERRANTS DANS LE CADRE DE
LA CAMPAGNE DE STÉRILISATION – COMMUNE DE BRAINE-L'ALLEUD

Lieu de Capture sur le territoire de Braine-l'Alleud (dénomination du quartier, du n° , de la rue, de l'îlot) :

Nous soussignés (Noms et adresses, **téléphone** et nom de jeune fille pour les femmes mariées ou veuves) :

1. _____

2. _____

3. _____

voisins du territoire de capture susmentionné à Braine-l'Alleud, certifions par la présente que le chat capturé (description précise : sexe, robe, si possible âge, autres caractéristiques)

est bien un chat « errant » défini comme un chat domestique commensal de l'homme qui lui assure volontairement ou non une partie de sa nourriture.

Ce chat reste maître de ses déplacements et de sa reproduction, n'a pas ou plus de propriétaire et peuple, entre autres, les terrains vagues de la commune de Braine-l'Alleud.

En aucun cas, il ne s'agit d'un chat familial défini comme chat domestique partageant l'habitation de son maître qui peut contrôler sa reproduction et ses déplacements et qui assure sa nourriture.

Tout chat clairement identifié par quelque moyen que ce soit (tatouage, médaille, puce électronique, etc...) est réputé familial.

Ce chat errant sera conduit chez le vétérinaire en vue de l'opérer ou, si nécessaire, de l'euthanasier, uniquement si l'état de santé du chat errant est gravement altéré.

En cas de stérilisation, **le chat opéré sera remis sur son territoire de capture.**

Cachet du vétérinaire.

Signature 1 :

Signature 2 :

Signature 3 :

Certificat n° du